



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 907 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les ergothérapeutes et physiothérapeutes ont toujours fait partie du même groupe quant aux échelles de salaires (niveaux équivalents de scolarité et responsabilité professionnelle);

CONSIDÉRANT QUE les curriculums des 2 professions ont été rehaussés au niveau de la maîtrise dans toutes les universités du Québec à la même date; que l'Ordre professionnel de la physiothérapie a présenté sa demande de modification réglementaire à l'Office des professions le 2 décembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE la demande de modification réglementaire pour les physiothérapeutes a été soumise, en février 2010, à une nouvelle directive du ministère du Conseil exécutif exigeant une consultation pour évaluer les impacts financiers des rehaussements de programmes auprès du Conseil du trésor et des ministères (Santé et Services sociaux et Éducation, Loisir et Sport) qui a entraîné un délai, retardant ainsi (au-delà du 20 décembre 2010) l'adoption de la modification réglementaire au 12 mai 2011;

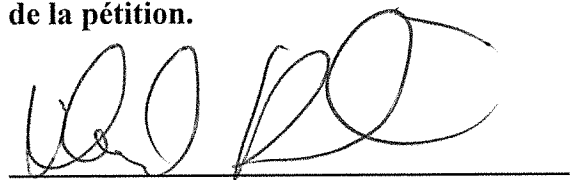
CONSIDÉRANT QUE les ergothérapeutes bénéficient d'une hausse salariale de 5,94 % depuis décembre 2010, contre seulement 0,90 % pour les physiothérapeutes; qu'en mars 2013, le Conseil du trésor a admis l'injustice en consentant une hausse additionnelle qui ne comble que 90 % de l'écart, rétroactive au 18 janvier 2013 plutôt qu'au 20 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE plus de 1000 physiothérapeutes ont porté plainte à la Commission de l'équité salariale en mai 2011 et sont toujours en attente d'un règlement;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, exigeons que le gouvernement du Québec corrige la situation d'iniquité salariale des physiothérapeutes, incluant la rétroactivité au 20 décembre 2010.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


David Birnbaum
Député de D'Arcy-McGee


Date de signature de l'extrait